



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Domaine public maritime | 2014

Au large de Coti-Chiavari – Mouillage (EA 3530)

Sondage (2014)

Hervé Alfonsi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/136249>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Hervé Alfonsi, « Au large de Coti-Chiavari – Mouillage (EA 3530) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Domaine public maritime, mis en ligne le 26 avril 2023, consulté le 26 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/136249>

Ce document a été généré automatiquement le 26 avril 2023.

Tous droits réservés

Au large de Coti-Chiavari – Mouillage (EA 3530)

Sondage (2014)

Hervé Alfonsi

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Association pour la recherche archéologique sous-marine

- 1 Les opérations de sondage archéologique sur le site du mouillage de Coti-Chiavari se sont déroulées du 9 au 31 mai 2014.
- 2 Suite aux prescriptions de la CIRA « ... de déterminer l'extension et d'évaluer la concentration des silex dans ce site et ensuite d'évaluer l'intérêt scientifique de la concentration des fragments céramiques en prévalence des amphores africaines découvertes en 2013 », nous avons choisi pour origine un point de concentration des fragments. Nous avons installé une ligne de 10 m de longueur, diamètre maximal de la zone d'étude autorisée.
- 3 Nous avons effectué six sondages de 1,5 m² maximum répartis en fonction de la présence des fragments mais aussi de manière à avoir une compréhension globale du secteur.
- 4 Quatre secteurs sur six ont fourni du mobilier à l'état fragmentaire ainsi que des galets de silex en quantité importante.
- 5 L'étude pétroarchéologique des galets en silex a été effectuée par Céline Bressy-Leandri (Aix-Marseille Université/CNRS/UMR 7269 Lampea, Drac de Corse). Le résultat de son étude est le suivant.
- 6 « La découverte d'un ensemble de 307 galets de silex ou fragments dans le cadre de l'opération de Coti-Chiavari a donné lieu à une étude pétroarchéologique afin de mieux caractériser cet ensemble du point de vue de la provenance du matériau. La description

des microfaciès a été réalisée par une méthode non destructive afin de fournir des informations pour orienter la recherche des formations géologiques d'origine potentielles. Seuls quatre faciès sont représentés au sein de l'ensemble (fig. 1). Cette découverte est mise en perspective avec les occurrences de galets de silex déjà observées en d'autres points du littoral corse.

Fig. 1 – Les quatre faciès distingués au sein de l'ensemble étudié



Cliché : C. Bressy-Leandri (SRA).

- 7 Les faciès ne correspondant pas aux référentiels dont nous disposons pour la Préhistoire (Sardaigne, Toscane), la recherche de provenance doit être orientée sur la base des microfaciès et des microfossiles présents dans les silex pour chercher à mieux identifier l'âge géologique. Pour cela des études complémentaires doivent être menées dans plusieurs directions :
- recherches approfondies sur le contenu micropaléontologique au moyen de grossissements plus importants et/ou de lames minces ;
 - inventaire des sources potentielles de galets de silex sur le littoral franco-italien à partir des données géologiques (cartes, littérature) et échantillonnage pour constituer un référentiel plus adapté à notre problématique, en collaboration avec les collègues français et italiens ;
 - travaux en archives sur les routes commerciales de l'époque si plus de précisions sont données sur la datation relative de l'épave ».
- 8 La majorité des fragments d'amphores semblent indiquer une origine africaine (fig. 2). D'après Michel Bonifay, chargé de recherche au CNRS, MMSH/Centre Camille-Jullian, il y a peu de fragments qui ne semblent pas africains. « Cette association typologique (Keay 25.1, 2 et 3) se rapporte à un contexte de la deuxième moitié du IV^e s. où les produits africains phares de cette période (Salakta, Nabeul) côtoient des marchandises en provenance de régions moins clairement définies (Algérie?). Compte tenu des derniers résultats archéométriques sur le contenu des amphores africaines du IV^e s., ces conteneurs semblent témoigner du commerce et du transit par la Corse du vin africain ».

Fig. 2 – Amphore Keay 25-3 et silex



Cliché : H. Alfonsi (Arasm).

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBld>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtrGUhVhjmyb>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt1ARBDJ13KS>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtgAXbVR8D8Y>

Année de l'opération : 2014

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtjFn2fZdjL>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

sujets <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtVFfTq3JlGu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtddkIGSJ5Ni>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtIzSUofuocv>

AUTEURS

HERVÉ ALFONSI

Arasm

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

HERVÉ ALFONSI

Arasm